

CESF

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6
RNCP 42424

TAUX DE
RÉUSSITE
100 %
DIPLÔME 2025

ÉTUDIANTS -
DEMANDEURS D'EMPLOI -
SALARIÉS -
APPRENTIS -

**DIPLÔME ACCESSIBLE
PAR LA VAE**



IRTS

FRANCHE-COMTÉ

INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
DE FRANCHE-COMTÉ



**1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**

irts-fc.fr

LE MÉTIER

Missions

Le conseiller en économie sociale familiale (CESF) accompagne tous les publics en difficulté dans la gestion de leur quotidien (budget, alimentation, logement, accès à la santé...) Il sensibilise les usagers à la prévention et à l'autonomie, et aide à la résolution des conflits familiaux liés à des problèmes économiques.

Qualités

Pédagogie, écoute active, rigueur, capacité d'adaptation, compétences en gestion budgétaire, co-construction

Publics

Familles, jeunes en difficulté, personnes en situation de précarité, migrants ...

Structures

Toutes les structures à caractère social (entres sociaux, associations, services d'aide à domicile, structures d'insertion ...)

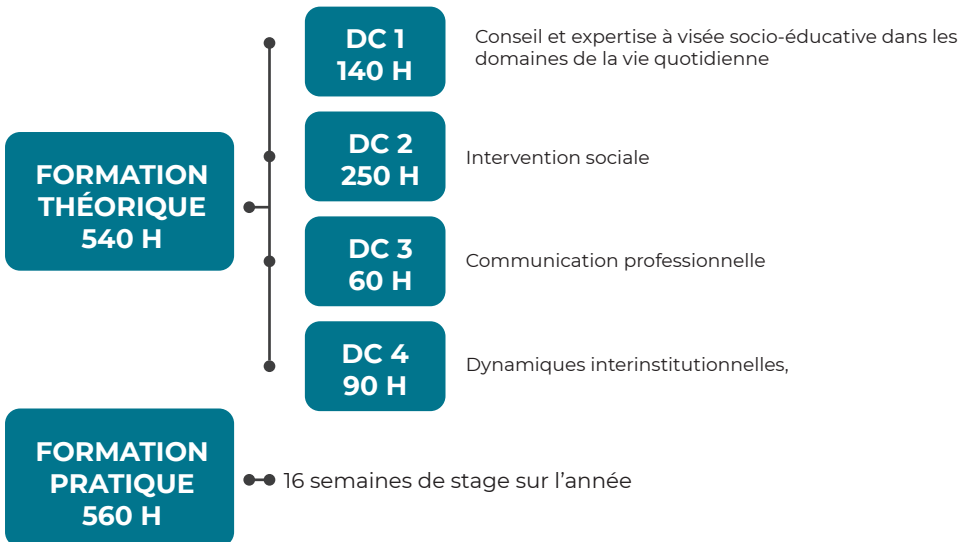
LA FORMATION

UNE FORMATION DE 1 AN EN ALTERNANCE DE SEPTEMBRE N À OCTOBRE N+1*

► 540 H DE FORMATION THÉORIQUE

4 Blocs de Compétences (BC)

► 560 H DE FORMATION PRATIQUE



** En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements)*

UNE EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER, UN PLUS DANS LA FORMATION

L'IRTS de Franche-Comté encourage la mobilité internationale. Que ce soit pour un stage ou la réalisation d'un semestre d'étude à l'étranger, le service des relations internationales accompagne chaque apprenant dans son projet .

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur Economie Sociale et Familiale (BTS ESF) ou de justifier de sa possession lors de l'entrée en formation
- Bénéficier d'une validation de ses études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAP), en application de l'article L613-5 du code de l'éducation.
 - ▶ Toutefois, il faudra valider certains modules du BTS ESF.

Aucune condition d'âge n'est exigée sauf pour les apprentis : 16-29 ans (jusqu'à la veille des 30 ans) mais certaines dérogations sont accordées (cf. règlement d'admission)

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

- ▶ Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
- ▶ Apprentissage
- ▶ Plan de développement des compétences de l'employeur
- ▶ CPF / Transitions Pro
- ▶ Financement personnel

CO-FINANCEMENT POSSIBLE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



INSCRIPTION SUR NOTRE SITE
WWW.IRTS-FC.FR
DE JANVIER À MARS

Etude de dossier
+
Entretien

MODALITÉS D'ADMISSION

ÉTUDE DE DOSSIER

1 NOTE SUR 20 (COEFFICIENT 1)

En amont de l'entretien, la commission d'examen se prononcera sur les éléments constituant le dossier.

ENTRETIEN

2 NOTES SUR 20 (COEFFICIENT 4) – DURÉE 30 MIN

Chaque candidat présente à deux examinateurs (un formateur et un professionnel), les liens qu'il peut établir avec la formation et le métier. Il soutient et développe sa réflexion en tenant compte des questions et remarques des examinateurs.

Le candidat est évalué sur les deux critères suivants :

- motivation et aptitude pour les formations du travail social
- motivation et aptitude pour l'exercice des métiers du travail social.

La note de l'étude du dossier (coef. 1) et la moyenne des deux notes d'entretien (coef. 4) constituent la note d'admission.

SE RENSEIGNER

Vous avez besoin d'informations concernant les métiers,
votre orientation et les modes d'accès à la formation

Contactez le service Information/orientation/admission

information.admission@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

referent.handicap@irts-fc.fr

